

Informations diverses

Indemnités de fonction des élus



Le conseil municipal a voté lors de la séance de conseil municipal du jeudi 4 juin 2020 de créer un quatrième poste d'adjoint.

Afin de réduire l'enveloppe budgétaire tout en créant ce nouveau poste, les rémunérations suivantes ont été votées.

Les indemnités de fonction d'élu sont exprimées en taux et fixées conformément à « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique » communément appelé « indice brut 1027 ».

Voici les taux votés (indexés sur le barème des communes de

500 à 999 habitants) (en pourcentage de l'indice brut 1027) :

	Taux maximal	Anciens taux	Taux retenus
Maire	40,3 %	31 %	28 %
1 ^{er} Adjoint	10,7 %	7,5 %	7 %
2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} Adjoints	10,7 %	7,5 %	6 %

L'école de Fréjeville

La rentrée scolaire

Mardi 2 septembre dernier, les enfants de l'école de Fréjeville ont été accueillis selon les règles en vigueur par les enseignants, quelque peu cachés derrière leurs masques, ce qui n'a pas perturbé pour le moins du monde les élèves, heureux même de retrouver leurs camarades !

Au total ce sont 65 enfants répartis dans les trois classes qui ont fait leur rentrée.

Mr Pous prend en charge cette année les CM1 et CM2. Mme Lunardelli une partie des CE1 et les CE2 et Mme Fabre, quant à elle, prend en charge une partie des CP et une partie des CE1.

On leur souhaite une excellente année scolaire...



La nouvelle garderie

... et de pouvoir profiter pleinement de la nouvelle garderie !

Cet espace lumineux, aéré et fonctionnel, d'environ 70 m² et tout équipé, permet d'accueillir quotidiennement et depuis la rentrée, les enfants à partir de 07h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

De plus, de par son emplacement elle offre un agrandissement de la cour pour le plus grand bonheur des enfants qui exploitent pleinement les mètres carrés supplémentaires.

La garderie peut également profiter aux 3 enseignants de l'école pour des moments de lecture, des activités diverses (musicales, artistiques ...) ou encore de permettre un travail en groupe.



Lou vilatge...

Bulletin d'informations municipales de Fréjeville



N°18 - Septembre 2020

Sommaire

Le mot du maire. ①

Les commissions internes. ②

Les commissions externes. ③

Indemnités de fonction des élus.

La rentrée scolaire.

La nouvelle garderie. ④

Infos pratiques

MAIRIE

Adresse : 1, rue de la mairie
81570 FRÉJEVILLE

Téléphone : 05.63.74.33.58.

Fax : 05.63.74.33.61.

E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Site internet : www.village-frejeville.fr

Facebook : www.facebook.com/frejeville

Ouverture du secrétariat :

Lundi de 10 h à 12 h
Mardi de 10 h à 12 h
Vendredi et de 16 h à 18 h

Permanence des élus :

Vendredi de 17 h à 18 h 30

BULLETIN MUNICIPAL

Rédaction du journal, photos et mise en page : M. Christophe MAURIÉS, M. Fabien SIMONINI et Mme Laura GANSEMAN.

Édition : Mairie de Fréjeville
81570 FRÉJEVILLE

Directeur de la publication : M. Claude ALBA

Impression : Secrétariat Mairie de Fréjeville

Tirage : 290 exemplaires

Le mot du maire

Depuis les élections du mois de Mars la crise du Covid19 oblige, l'élection du Maire et des adjoints a eu lieu le 25 Mai.

Au niveau du S.I.A.E.P. Vielmur - St Paul (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable), j'ai été élu 1^{er} Vice président le 6 juillet 2020.

Les membres de la CCLPA ont été renouvelés le 15 juillet, et j'ai été élu Vice président en charge de la commission « Ordures Ménagères - Environnement ».

Les travaux pour la réalisation de la garderie se sont passés dans de très bonnes conditions vu les contraintes sanitaires. Elle a pu être livrée à temps pour que la rentrée scolaire se déroule en tout respect du protocole sanitaire.

L'épidémie du Covid19 toujours présente, respectons tous ensemble les mesures sanitaires ainsi que les gestes barrières.

Ensemble continuons à faire vivre notre village en toutes sécurités.

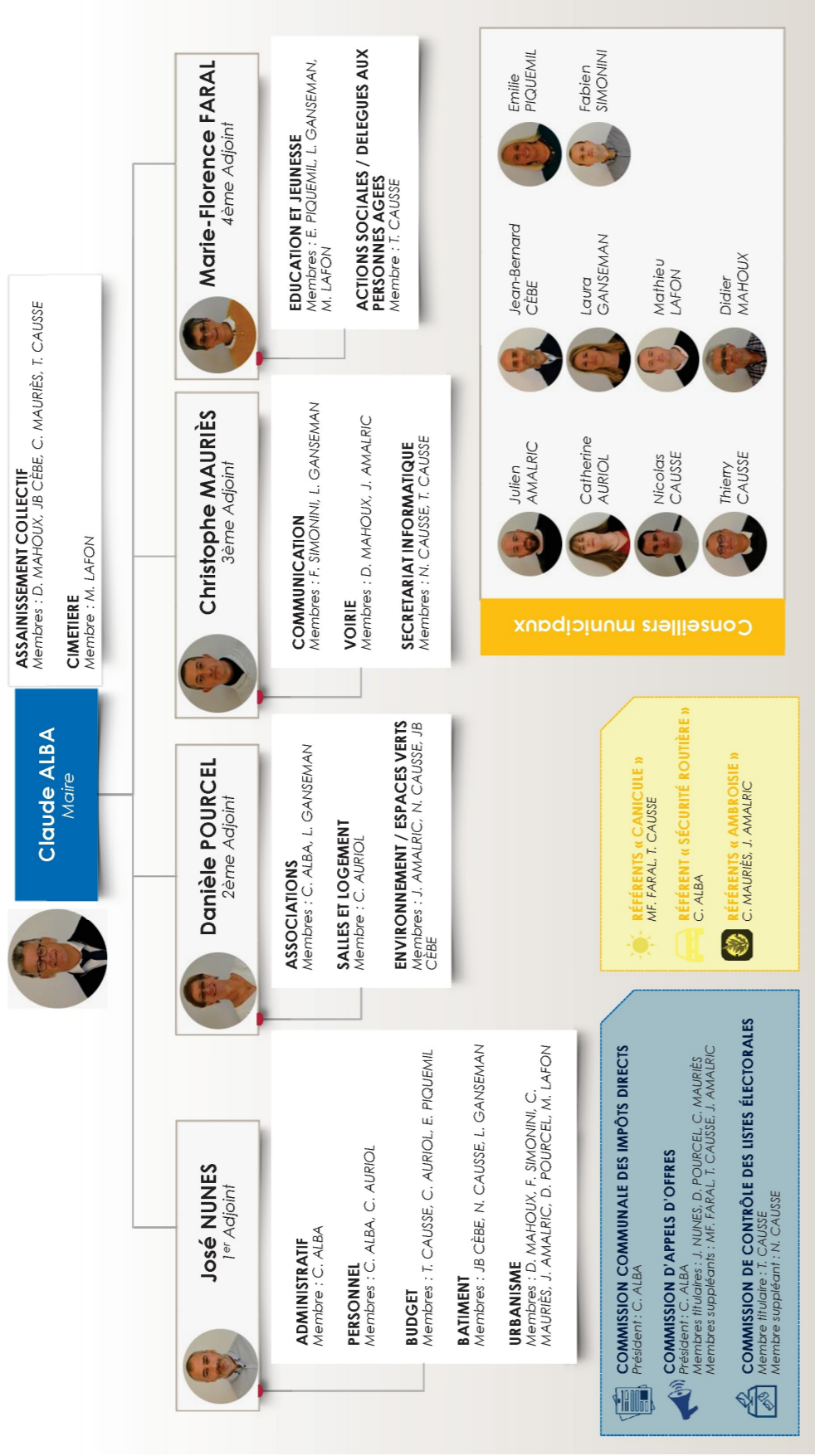
Le maire, Claude ALBA



Mairie de Frejeville

Commissions Internes

Les commissions internes



Mairie de Frejeville

Commissions Externes

Les commissions externes



ECONOMIE & ZONE ARTISANALE
Titulaire : F. SIMONINI
Suppléant : T. CAUSSE

PETITE ENFANCE
Titulaire : L. GANSEMAN
Suppléante : MF. FARAL

CULTURE & PATRIMOINE
Titulaire : D. POURCEL
Suppléant : T. CAUSSE

ENFANCE, JEUNESSE & SPORT
Titulaire : MF. FARAL
Suppléante : L. GANSEMAN

EHPAD (MAISONS DE RETRAITE)
Titulaire : D. MAHOUX
Suppléant : C. ALBA

VOIRIE
Titulaire : C. MAURIÈS
Suppléant : J. NUNES

TOURISME & AQUAVAL
Titulaire : E. PIQUEMIL
Suppléante : L. GANSEMAN

URBANISME / SPANC
Titulaire : J. NUNES
Suppléant : F. SIMONINI

ORDURES MENAGERES & ENVIRONNEMENT
Titulaire : J. AMALRIC
Suppléant : N. CAUSSE

MATERIELS & ESPACES VERTS
Titulaire : N. CAUSSE
Suppléant : J. AMALRIC

